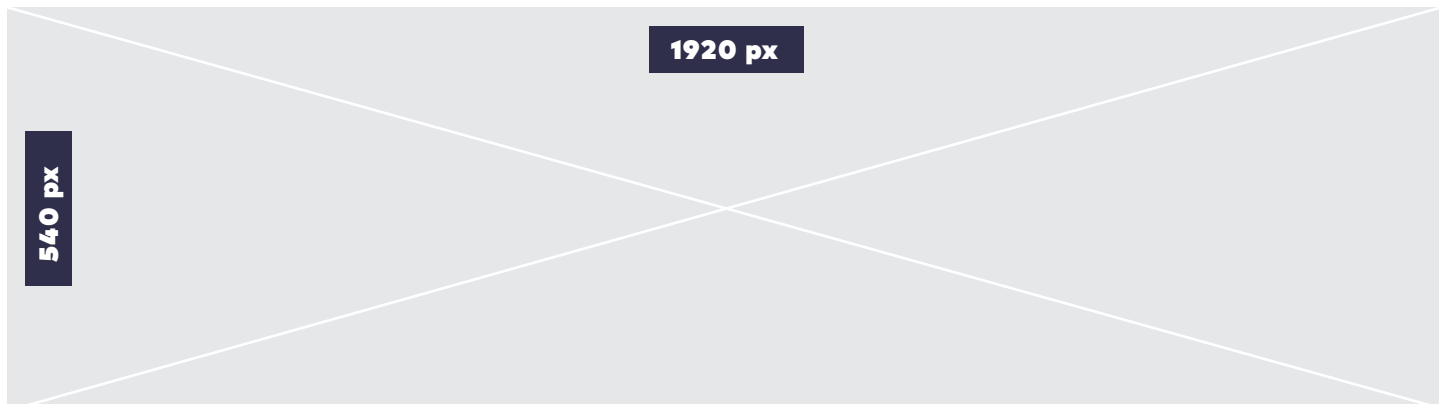


CENTRES COMMERCIAUX

SPÉCIFICATIONS DE PRODUCTION ET DE LIVRAISON : MURS «HÉROS»



Le document suivant contient des spécifications concernant la production et la livraison des créations publicitaires des murs grand format «Héros» dans les centres commerciaux.



La vidéo animée en plein écran («motion video») est fortement recommandée afin de maximiser la capacité des écrans.

ANIMATION/VIDÉO

Résolution du contenu	Géométrie pixel	Format de ratio	Texte
1920 px x 540 px	Carré (1:1)	32:9	Recommandé : 50 points ou plus
Fréquence d'image	Encodage	Débit binaire	Audio
29.97 (Progressive)	MPEG 4 (.H264, 2-PASS VBR)	Cible - 8 Mbit/ secs	Non Disponible

IMAGE STATIQUE

Résolution du contenu	Format	Texte
1920 px x 540 px @ 72dpi	.JPG/.PNG	Recommandé : 50 points ou plus

LIVRAISON DE VOTRE CONTENU



DATE LIMITE DE LIVRAISON

Les créations publicitaires finales sont dues 5 jours ouvrables (1 semaine) avant la date de début de la diffusion. Pour les créations publicitaires produites par Cineplex Média, les éléments des créations publicitaires sont dus 10 jours ouvrables (2 semaines) avant la date de début de la diffusion.

LIVRAISON ÉLECTRONIQUE

FTP : <ftp.cineplex.com>
Nom d'utilisateur : [varclients](#)
Mot de passe : [cineplex](#)
Dossier : [Incoming](#)

IMPORTANT : Après avoir téléversé avec succès vos créations publicitaires, veuillez envoyer un courriel de confirmation indiquant le nom de vos fichiers à : ShoppingConcourse@cineplex.com.

ÉNONCÉ DE CONFIDENTIALITÉ :

Cineplex Média s'efforcera de retirer le matériel du serveur FTP au fur et à mesure qu'il est téléchargé. Il se peut toutefois que d'autres usagers voient le nom de vos fichiers sur une courte période de temps.

LIVRAISON SUR SUPPORT PAPIER, DVD OU CD

CINEPLEX MÉDIA
102, Avenue Atlantic - Toronto, Ontario M6K 1X9
À l'attention de : Stephanie Smith
416-539-8800 poste 5219
Stephanie.Smith@cineplex.com

REMARQUE : Veuillez indiquer «Réseau des centres commerciaux» sur toutes les créations publicitaires et étiqueter clairement ces dernières avec le nom du client, le titre, la durée et la langue.

Le non-respect des échéanciers aura pour conséquence des coûts additionnels et possiblement un retard de la campagne pour lequel Cineplex Média ne pourra être tenu responsable. Cineplex doit approuver toute création publicitaire avant l'étape de production conformément aux modalités et aux conditions se trouvant dans votre contrat client. Cineplex se réserve le droit de refuser les créations publicitaires qui ne respectent pas les spécifications, et ce, en raison d'une qualité audio ou vidéo insatisfaisante.

Si vous avez des questions concernant la date limite de livraison de vos créations publicitaires, veuillez communiquer avec votre chargé(e) de comptes chez Cineplex Média.

Toutes les créations publicitaires des clients sont sujettes à une approbation préalable de la part de Cineplex Divertissement.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT RELATIF À LA PRODUCTION, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC UN MEMBRE DE L'ÉQUIPE :

STEPHANIE SMITH

Directrice principale de la production
Affichage numérique
Stephanie.Smith@cineplex.com
Tél. : (416) 539-8800 poste 5219

DANIEL ONILLA

Coordinateur à la production
Affichage numérique
Daniel.Onilla@cineplex.com
Tél. : (416) 539-8800 poste 5305

ALI HARRIS-SAUNDERS

Coordinateur à la production
Affichage numérique
Ali.HarrisSaunders@cineplex.com
Tél. : (416) 539-8800 poste 5309

Conformez-vous aux spécifications les plus récentes. Ce document a été modifié pour la dernière fois le **21 août 2018**.